

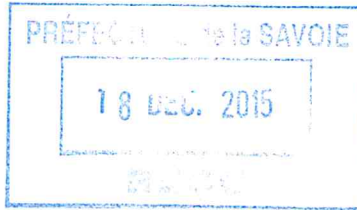
ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PIÈCE N°5 - DOCUMENTS GRAPHIQUES



COURCHEVEL
SAVOIE FRANCE

RÈGLEMENT GRAPHIQUE APPLICABLE AU PÉRIMÈTRE SITUÉ LE LONG DE LA RD91a À COURCHEVEL-MORIOND

 Périimètre d'application de la règle graphique : la hauteur maximum des constructions ne pourra pas excéder la cote altimétrique ngf 1589.



Nota : Le règlement du PLU s'applique hormis les dispositions précisées ci-dessus

